



Quorum : 3 membres titulaires ou suppléants (art.8 – Statuts EPMNL)

Nombre de membres présents ou représentés : 5

VOTES :  
- Pour : 5  
- Contre :  
- Abstentions :

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC « AÉROPORT METZ NANCY LORRAINE »**

Conseil d'Administration du 01 octobre 2019

Décision n°19CA026-

**Objet : Avenant à la convention d'Investissements 2019 : mise à jour des travaux**

**APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC « AÉROPORT METZ NANCY LORRAINE »**

**REUNI EN CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉCIDE :**

- VU** la délibération n° 11SP-1205 du Conseil Régional des 13 et 14/10/2011 relative à la Création de l'Établissement Public « Aéroport Metz Nancy Lorraine » (EPMNL)
- VU** la décision 19CA-009 du 22 mars 2019 du Conseil d'Administration de l'EPMNL relative à la validation de la convention de financement des investissements 2019
- VU** les statuts de l'Établissement Public « Aéroport Metz Nancy Lorraine »
- VU** la décision du Conseil d'administration de l'EPMNL n°19CA-012 du 25/06/2019 relative à la nomination du Directeur Général par intérim de l'EPMNL
- VU** le code général des collectivités territoriales

**ARTICLE 1 :** D'approuver l'avenant à la convention des investissements 2019 présenté en séance (joint en annexe)

**ARTICLE 2 :** D'autoriser le Directeur Général par intérim à signer l'avenant à la convention des investissements 2019 présenté en séance.

**ARTICLE 3 :** Le Tribunal Administratif de Strasbourg est compétent pour connaître de tout litige relatif à l'application de la présente délibération.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Directeur Général par intérim de l'Établissement Public « Aéroport Metz Nancy Lorraine » est chargé de l'exécution de la présente décision.

**LE PRESIDENT**  
**Jean ROTTNER**

**AVENANT 1 A LA CONVENTION ANNUELLE 2019 DE FINANCEMENT DES  
INVESTISSEMENTS DE LA ZONE AEROPORTUAIRE METZ-NANCY-LORRAINE**

**ENTRE**

**La Région Grand Est** représentée par son Président, Monsieur Jean ROTTNER, dûment habilité par la décision 19CP-1828 de la Commission Permanente en date du 11 octobre 2019, ci-après dénommée « La Région »,

d'une part,

**ET**

**L'Etablissement Public de l'aéroport Metz – Nancy – Lorraine**, représenté par son Directeur Général par Intérim, Monsieur Yves LOUBET, dûment habilité par la décision du Conseil d'Administration du 2019, ci-après dénommé « Le bénéficiaire »,

d'autre part,

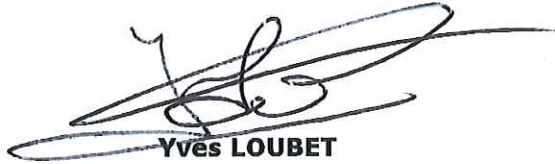
VU la délibération n°19CP-507 de la Commission Permanente du 22 mars 2019 relative à la convention de financement du programme d'investissement 2019 de l'Etablissement Public de l'Aéroport de Metz-Nancy-Lorraine ;

VU la délibération n°19CP-1828 de la Commission Permanente du 11 octobre 2019 relative à l'avenant 1 à la convention de financement du programme d'investissement 2019 de l'Etablissement Public de l'Aéroport de Metz-Nancy-Lorraine ;

**IL A ETE CONVENU LES DISPOSITIONS SUIVANTES :**

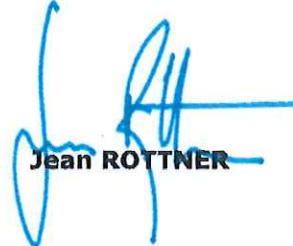
Fait à Strasbourg, le .../.../... 7 OCT. 2019  
En deux exemplaires

**POUR LE BENEFICIAIRE,  
Le Directeur Général par Intérim,**



**Yves LOUBET**

**POUR LA REGION,  
Le Président du Conseil Régional,**



**Jean ROTTNER**

Les informations à caractère personnel vous concernant sont destinées à la Région, responsable du traitement de ces données, dans le cadre de la gestion de cette convention.  
La Région s'engage à respecter les dispositions de la loi Informatique et Libertés (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).  
En conséquence, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit, vous pouvez vous adresser à la direction de la Région en charge de cette convention.

**ANNEXE 1**

<b>INVESTISSEMENTS PREVUS A L'AVENANT A LA CONVENTION 2019</b>		
	<b>Date Réalisation</b>	<b>Montant</b>
<b>INVESTISSEMENTS REGION (75%)</b>		<b>496 125,00 €</b>
<b>CERTIFICATION EUROPEENNE</b>		<b>20 000,00 €</b>
AMO T3/T4	Mal 2019	10 000,00 €
Remplacement Matériel ballage	Octobre 2019	10 000,00 €
<b>BATIMENTS D'EXPLOITATION et INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES</b>		<b>476 125,00 €</b>
Films Rotonde	A définir	82 000,00 €
Travaux Loi sur l'Eau	A définir	50 000,00 €
Chemin de Ronde suite à audit sureté	A définir	50 000,00 €
Mise en sécurité parking longue durée	A définir	50 000,00 €
Matériel Informatique	Juillet/Septembre 2019	20 000,00 €
Matériel PMR Chaises motorisées	Mars 2019	20 000,00 €
Réhabilitation électrique plate forme	Septembre 2019	35 000,00 €
Joints voies de circulation côté piste	Avril/Mai 2019	70 000,00 €
Films - pics oiseaux Aérogare- côté piste	Avril/Mai 2019	45 000,00 €
Création de Voirie pour installation cuve	Mars 2019	21 500,00 €
Réhabilitation wc : salle Internationales et PMR-		32 625,00 €
<b>INVESTISSEMENTS AEROPORT (25%)</b>		<b>165 375,00 €</b>
Aménagement Hangar (RACKS)	Septembre 2019	5 000,00 €
<b>Travaux zone Départ - salles Embarquement Nationales et Internationales</b>		
Travaux pour Economies d'énergie de chauffage - Isolation faux plafonds salle départs Internationales	Février /Mars 2019	48 000,00 €
Réhabilitation wc : salle Internationales et PMR-	Février /Mars 2019	37 375,00 €
Soins salles nationales et Internationales	Février /Mars 2019	75 000,00 €
	<b>Total</b>	<b>661 500,00 €</b>